



La liaison douce poursuit son avancée :

Les travaux reprennent

Suite de la phase 3 : à partir du 8 novembre

Secteur boulodrome/jardins familiaux

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA LIAISON DOUCE GARE DE FONTAINEBLEAU/AVON - GRAND PARQUET

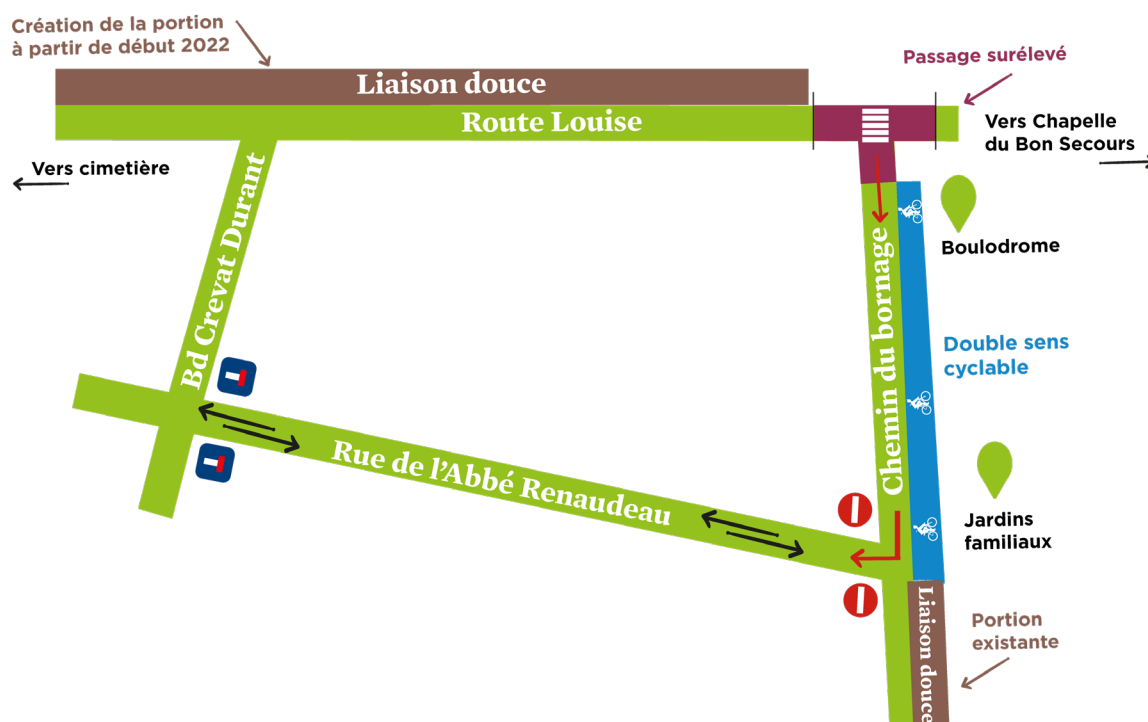
Dans le cadre de la fin de l'aménagement de la phase 3 de la liaison cyclable, les travaux reprennent à partir du 8 novembre, devant le boulodrome et dureront jusqu'au 15 décembre 2021.

CHANGEMENT DE LA CIRCULATION : PLUS DE SÉCURITÉ POUR LES PIÉTONS ET LES VÉLOS

- Un double sens cyclable sera créé le long du Chemin du Bornage, afin d'assurer la continuité de la liaison douce.
- La circulation va passer en sens unique du Chemin du Bornage, depuis la route Louise vers la rue de l'Abbé Renaudeau.
- La rue de l'Abbé Renaudeau, entre le boulevard Crevat Durant et le Chemin du Bornage devient donc une voie sans issue depuis le Boulevard Crevat Durant, mais reste accessible depuis le chemin du bornage.
- Les stationnements le long du Boulodrome sont maintenus et seront accessibles uniquement depuis la route Louise.

POURQUOI CET AMÉNAGEMENT :

- Permettre aux cyclistes de traverser en toute sécurité la Route Louise.
- Améliorer la sécurité des automobilistes, car le lieu était accidentogène en raison du manque de visibilité en sortant du Chemin du Bornage vers la route Louise.
- Maîtriser la vitesse des véhicules sur la route Louise au niveau de la traversée des cycles et des piétons, grâce à la création d'un plateau surélevé.



La Ville investit pour améliorer votre cadre de vie.

Les équipes sont présentes à chaque étape du projet pour répondre à vos questions.

Contact : 40, rue Grande - Tél. 01 60 74 64 91 - espacespublics@fontainebleau.fr